

FICHE SAHARA FRAGILE

Vous partez au Sahara ?

Prenez le temps de lire cette fiche. Elle indique quelques attitudes et gestes simples pour voyager de manière responsable au Sahara, de respecter et préserver ses patrimoines naturels et culturels.

Par vos comportements et pratiques responsables, vous participez au maintien d'un milieu fragile. Vous pouvez librement diffuser cette fiche sur vos sites internet et auprès de vos compagnons de voyage.



POURQUOI S'INFORMER SUR LES PATRIMOINES SAHARIENS ?

- > Parce que vous pourriez involontairement mettre en danger cet environnement fragile, priver vos enfants du plaisir de profiter à leur tour de tant de beautés.
- > Parce qu'au Sahara, l'art rupestre et les gisements préhistoriques de surface sont les uniques archives qui nous permettent de comprendre l'environnement, le quotidien et l'imaginaire des premiers habitants du Sahara. Il est essentiel de les protéger afin de permettre aux chercheurs de continuer à étudier les ancêtres africains et méditerranéens.
- > En emportant dans vos bagages des espèces protégées ou des pièces archéologiques, en polluant des sites, vous menacez le tourisme, source essentielle de revenus pour de nombreuses familles sahariennes. Pensez-vous que les touristes continueront à venir au Sahara s'il ne reste plus que des sites archéologiques pillés et des paysages pollués ?
- > Parce que par vos comportements responsables, votre respect, vous contribuerez à sensibiliser les populations locales à la préservation et à la valorisation de leurs patrimoines.



QUELQUES GESTES SIMPLES POUR RESPECTER LE PATRIMOINE CULTUREL DU SAHARA

- > Interdisez-vous de toucher ou "retoucher" les gravures et peintures rupestres. Respectez une distance pour les admirer. En posant vos mains dessus ou en les mouillant, vous réveillez systématiquement des micro-organismes en état de dormance depuis des millénaires. Ces derniers peuvent alors effacer les peintures en calcifiant ou sulfatant les surfaces. En aspergeant les plus belles parois ornées du Tassili n'Ajjer pour « mieux » les relever ou les photographier, des personnes, y compris des chercheurs, ont fait disparaître des centaines de peintures préhistoriques. Lorsque vous visitez un musée dans votre pays d'origine, mettez-vous vos doigts sur les tableaux ?
- > Pour prendre de belles photos des parois ornées, attendez les lumières les plus favorables, celles du matin ou de la fin d'après-midi ; ou alors, utilisez un réflecteur de lumière (du type Lastolite).
- > Il est inconscient de déplacer ou de prélever tout objet archéologique des gisements de surface rencontrés (pointes de flèches, haches, meules, tombes...): l'étude de ces pièces n'est pertinente que dans leur contexte naturel et culturel. Seules les missions archéologiques officielles, avec l'accord des pays concernés, sont autorisées à effectuer des prélèvements pour études en laboratoire.
- > Si l'on vous propose d'acheter des pièces archéologiques ou géologiques, tentez de faire comprendre au vendeur qu'il tue la source de ses revenus et celle de ses enfants. Si chaque touriste qui vient à Paris repartait avec un bout de Notre Dame ou de la Tour Eiffel... ?



QUELQUES GESTES SIMPLES POUR RESPECTER LE PATRIMOINE NATUREL DU SAHARA

- > Avant de partir, laissez tous les emballages de vos nouveaux équipements chez-vous (sacs plastiques, emballages de piles, cigarettes, pellicules photos et vidéo...). Si vous avez oublié de le faire, profitez des poubelles de l'aéroport.
- > Ne bivouaquez pas n'importe où. Suivez les indications des guides et chauffeurs formés. Ne circulez pas dans les parcs nationaux sans une autorisation préalable des autorités locales. Ne vous écartez pas des sentiers indiqués, vous pourriez piétiner des espèces menacées.
- > Le bois domestique est très rare au Sahara et sa régénération est lente ou nulle. Utilisez le plus possible le gaz ou le bois mort que savent trouver et sélectionner les personnes qui vous accompagnent ; laissez-leur la gestion de cette ressource vitale pour la vie quotidienne des nomades.
- > Évitez de prélever des plantes; elles peuvent retenir l'eau et sont parmi les espèces les plus menacées au monde.
- > L'eau potable est un élément rare qu'il faut impérativement utiliser avec parcimonie et ne pas polluer. La survie des populations sahariennes en dépend. Pendant une année, un saharien utilise l'équivalent de la consommation mensuelle d'un touriste européen! Mise à part l'eau de boisson, vos besoins quotidiens (toilette), dans une petite bassine, doivent être très réduits. On fait sa lessive dans l'oasis, pas dans le désert !
- > Évitez de faire vos besoins n'importe où et certainement pas à proximité des points d'eau ! Pensez à faire un trou de 30 cm de profondeur, que vous recouvrirez de sable avant de partir.
- > Avant de quitter un bivouac, assurez-vous que ce lieu temporaire de votre activité est intact, non souillé. Rempportez avec vous tous les déchets, y compris ceux censés être biodégradables tels les épluchures. Ces dernières peuvent modifier de manière dramatique le régime alimentaire d'espèces en danger. Conservez dans des sacs étanches les sachets de nourriture lyophilisée, boîtes de conserve, paquets de cigarettes, mégots, briquets, piles, boîtes de pellicules photo, de k7, k7 vidéo et dv, aérosols, tubes de pommades. Brûlez tout ce qui peut l'être, notamment les lingettes, papiers, serviettes et tampons hygiéniques (après les avoir préalablement séchés).
- > Conservez une certaine distance pour observer les animaux croisés et ne les nourrissez surtout pas.
- > Si vous ne pratiquez pas la méharée, utilisez des véhicules en bon état ; cela évite d'éventuelles pollutions.
- > Privilégiez les randonnées en petits groupes de 5-6 à 10-12 personnes, avec les Touaregs ou des guides formés. Cela exerce moins de pression sur l'environnement et laisse le paysage intact.



ATTENTION AUX SOUVENIRS!

- > **Il est strictement interdit de rapporter dans ses bagages des objets préhistoriques ou curiosités géologiques naturelles. Si vous prélevez dans le désert ou achetez des pointes de flèches, meules, haches (...), vous vous exposez à des sanctions pouvant aller jusqu'à votre emprisonnement.** Par ailleurs, la législation internationale en vigueur prévoit des sanctions très lourdes pour tout ramassage sur site, découpe, moulage, intervention sur les parois d'art rupestre. D'autre part, les accords internationaux pour la protection des espèces interdisent l'importation d'espèces menacées ou vulnérables et des produits fabriqués à partir de ces espèces.
- > N'oubliez pas que les plus beaux souvenirs ne sont pas matériels : ce sont les émotions et les images que nous offre ce Sahara inépuisable de richesses naturelles et humaines ; celles d'un patrimoine naturel et culturel encore préservé et dont les générations futures doivent pouvoir jouir.

Gardons en mémoire cette parole saharienne:
"Je laisse à ceux qui viennent le monde tel que je l'ai trouvé".

Ce document peut être librement utilisé et dupliqué sous réserve de la mention claire et explicite en introduction et sur chaque page de son origine : © www.saharfragile.org. Merci d'envoyer un exemplaire du document produit à info@a360.org

Toute utilisation commerciale de cette fiche est formellement interdite.
Pour plus d'infos sur le projet Sahara Fragile, consultez le site internet : www.saharfragile.org
Le projet Sahara Fragile est parrainé par Yves Coppens, Jean Clottes, François Soleilhavoup,
Jean-Marc Durou, Jean-Loïc Le Quellec, et Hervé Barré.